

PROGRAMME

9H30 Ouverture

Hugues Kenfack, *Président de l'Université Toulouse Capitole*

Matthieu Poumarède, *Doyen de la faculté de droit*

Mathieu Carpentier et **Vincent Dussart**, *Co-directeurs de l'Institut Maurice Hauriou*

10H Présentation de la journée

Sophie Théron, *Maître de conférences en droit public (HDR), IMH, Université Toulouse Capitole*

Ière partie de journée

Président : **Sébastien Saunier**, *Professeur de droit public, Directeur de l'IDETCOM, Université Toulouse Capitole*

10H15 Introduction : le rapporteur public et ses conclusions jusqu'en 2013

Jean-Gabriel Sorbara, *Professeur de droit public, IMH, Université Toulouse Capitole*

10H45 Le statut de ses conclusions depuis la décision du Conseil d'Etat

Le point de vue de l'universitaire

Gweltaz Eveillard, *Professeur de droit public, IDPSP, Université de Rennes*

Le point de vue du rapporteur public

Léa Matteaccioli, *Rapporteuse publique, Tribunal Administratif de Toulouse*

Echanges avec la salle

Sous la responsabilité scientifique de Sophie Théron

Déjeuner

IIème partie de journée

Discutant : **Pascale Idoux**, *Professeur de droit public, Université de Montpellier, Présidente de l'AFDA*

13H30 Les propositions d'évolution du statut actuel des conclusions du rapporteur public

Eric Sagalovitsch, *Avocat au barreau de Paris*

Discussion avec l'ensemble des intervenants

14H30 La dispense des conclusions du rapporteur public : une réforme judiciaire?

Nathalie Jacquinot, *Professeur de droit public, IMH, Université Toulouse Capitole*

Discussion avec l'ensemble des intervenants

15H30 Conclusion de la journée

Nicolas Chiffot, *Professeur de droit public, IRCM, Université de Strasbourg*